



## Travaux de restauration d'une prairie calcicole sur la Butte du Hutrel

### Un intérêt écologique fort

La butte du Hutrel, située sur les hautes terrasses alluviales de la Seine, présente une imbrication rare de milieux calcicoles et acidophiles. Le site, d'une superficie de 6,7 hectares, a été acquis par le Conseil général des Yvelines au titre de sa politique des espaces naturels sensibles. Cet espace est répertorié en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique) de type I et est également inscrit dans le réseau NATURA 2000 au sein du site « coteaux et boucles de la Seine ». La butte du Hutrel constitue un enjeu très important du point de vue de l'entomofaune ; c'est un milieu ouvert calcicole, biotope très rare et en régression en Ile-de-France du fait principalement de l'enfrichement et l'urbanisme. Le site abrite des espèces en régression, avec un réel enjeu patrimonial, telles que certains oiseaux comme le bihoreau gris, la bondrée apivore, l'œdicnème criard, certaines plantes : le pissenlit des marais (*taraxacum palustre*), une libellule : la leste dryade (*lestes dryas*) ainsi que des insectes : le grillon d'Italie (*Oecanthus pelluscens*), la petite violette (*Clossiana dia*)...

### Des enjeux de restauration importants

Le site, comme son nom l'indique, est situé sur une butte calcaire, avec de nombreux affleurements de blocs. Pour cette raison, le milieu n'a pas été utilisé en terre agricole et une friche s'est installée. Avant l'acquisition par le Conseil général, la Butte du Hutrel fut un petit terrain de chasse privé, entretenu par quelques débroussaillages réguliers des pelouses. Malgré cet entretien, au fil des années, les pins ainsi que les genévriers colonisent de plus en plus les pelouses calcicoles, biotopes les plus intéressants du point de vue écologique.

### Mise en œuvre d'une clause d'insertion pour la réalisation des travaux

Différents travaux ont été planifiés afin de rouvrir le milieu. Les premiers travaux se sont déroulés du 2 au 6 mars 2009, et ont été entièrement réalisés par l'entreprise d'insertion « Espaces Verts et Environnement » (EVE). Grâce à la clause d'insertion, 3 personnes en difficultés sociales ont travaillé sur le chantier.

Le budget du chantier s'élevait à de 3800 € H.T.

Lors de ces premiers travaux, l'objectif a été de rouvrir progressivement les pelouses calcicoles centrales par un premier abattage des petits pins et d'éliminer les peupliers-trembles.

### Suivi du site et futures interventions

Les premiers travaux effectués en 2009 feront l'objet d'interventions complémentaires afin de restaurer le milieu. Ces travaux consisteront à abattre les grands pins et les genévriers à l'hiver 2010 – 2011.

Des suivis de végétations et des populations animales (d'insectes notamment) sont prévus à la suite des travaux afin d'évaluer les impacts et conséquences sur ces milieux.



Réalisation :  
A. Prioul – Y. Sionneau  
Service du Patrimoine naturel  
Direction du Développement  
Tél. 01 39 07 80 48  
Avril 2009

Pelouse calcicole avant les interventions